



## Médiateur de la consommation

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation,  
vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation  
MEDICYS dont nous relevons :

par voie électronique

<https://app.medicys-consommation.fr/?prold=9175395c-043f-4afa-a93f-b06fb2d6af7c>

par voie postale

Concord - 73, Boulevard de Clichy - 75009 Paris".

par courrier électronique

[contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr)